



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### perspectives

Question écrite n° 18451

### Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche l'état des projets menés par le Gouvernement visant à regrouper sous une même entité l'ensemble des formations se rattachant à un métier jusqu'à - éventuellement - bac + 3 (licence professionnelle).

### Texte de la réponse

Les objectifs du ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche en matière d'enseignement supérieur professionnalisé, ne tendent pas à offrir aux étudiants des parcours de formation tubulaires débouchant sur la licence professionnelle. Bien au contraire, dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, les universités sont invitées à offrir aux étudiants des parcours de formation diversifiés leur permettant de s'orienter progressivement au fur et à mesure que s'affine leur projet personnel et professionnel. C'est ainsi que l'accès à la licence professionnelle peut se faire à partir d'un BTS, d'un DUT, d'un DEUST mais aussi d'un DEUG dont le quatrième semestre d'études peut contenir des modules plus professionnalisants pour préparer l'étudiant qui le souhaite à entrer en licence professionnelle. Regrouper sous une même entité l'ensemble des formations se rattachant à un métier n'entre donc pas dans les orientations du ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Tiberi](#)

**Circonscription :** Paris (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18451

**Rubrique :** Enseignement technique et professionnel

**Ministère interrogé :** jeunesse et éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse et éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 mai 2003, page 3787

**Réponse publiée le :** 28 juillet 2003, page 6080